Date de mise en ligne : 29 juillet 2024

VILLENEUVE
SAINT-GEORGES
Service Urbanisme

# EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATIF

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PCM 94078 08 00075 M01** du 27 JUIL. 2024
Un permis de construire a été délivré à

Domicilié (e) Madame WINAND- Monsieur RAONISAN
31 BIS AVENUE DE L'EUROPE
94190 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : modification de la façade arrière de la maison par l'ajout d'une pergola

Sur un terrain sis 31 B AV DE L EUROPE
Cadastré AN387

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 27 JUIL. 2024

Monsieur le Maire,

MAIRIE DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES DAUP

Philippe GAUDIN

---

**PROCES-VERBAL**

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PCM 94078 08 00075 M01** du 27 JUIL. 2024 a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,